



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Secrétariat des CSS
DREAL Occitanie
Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96
mél : css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Saint-Gaudens, le 3 décembre 2018

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs
les membres de la CSS Fibre Excellence,

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) Fibre Excellence qui se tiendra :

**Le mercredi 19 décembre à 14 h 30
à la sous-préfecture de Saint-Gaudens**

2 avenue du Général Leclerc – 31800 Saint Gaudens

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la CSS du 18 décembre 2017,
- Bilan 2018 de la société FIBRE EXCELLENCE SAINT-GAUDENS,
- Ré-examen de l'étude de dangers,
- Projet d'extension du stockage de chlorate de sodium,
- Bilan 2018 de l'inspection des installations classées,
- Instruction de novembre 2017 sur les informations sensibles,
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le préfet et par délégation,
la sous-préfète,


Marie-Paule Demiguel